



L'année de tous les dangers pour l'accès à l'enseignement : face aux obstacles, le retour de SOS Inscription !

Alors que les propositions d'admission sur Parcoursup seront connues des jeunes ayant formulé des vœux sur la plateforme aujourd'hui, que les lycéen-ne-s sont en pleine préparation des épreuves du baccalauréat, et que les étudiant-e-s de dernière année de licence constituent leurs dossiers pour les formations de Master, l'accès à l'Enseignement supérieur et ses différents cycles n'a jamais été aussi empêché.

La convergence de réformes néfastes et sélectives instaurées pendant le quinquennat d'Emmanuel Macron

Sélection assumée à l'entrée en licence avec Parcoursup, filières en tension et manque de places, ont déjà laissé des dizaines de milliers de jeunes sur le carreau en 2020. Or, ces freins à la démocratisation de l'accès aux études supérieures sont accompagnés cette année par **la mise en application de la réforme du baccalauréat** qui engendre des inégalités importantes entre les lycées, lesquelles peuvent faire une différence cruciale dans le tri des dossiers sur Parcoursup.

De plus, la **crise sanitaire du Covid-19** n'a pas épargné les jeunes, qui connaissent un stress sans précédent à l'heure de décider de leur orientation ou réorientation. A l'université, **le sentiment de décrochage est massif**, le taux d'échec a progressé de 3% lors du premier semestre et devrait s'accompagner d'un **fort taux de réorientation**.

Une augmentation démographique qui n'est toujours pas suivie de créations de places : une excuse pour renforcer la sélection

La session 2021 est marquée par l'aboutissement et la mise en place de barrières de sélection qui entravent substantiellement la capacité des jeunes à accéder à la filière et au cursus de leur choix, alors même **que 31 400 étudiant-e-s supplémentaires sont attendu-e-s en septembre**, ce qui constitue une augmentation de près de 91 000 étudiant-e-s sur les deux dernières années¹.

Enfin, la **génération du boom démographique du début des années 2000 arrivant au niveau Master**, nous alertons sur le risque d'un embouteillage à l'entrée du cycle plus conséquent qu'à l'accoutumée. Par ailleurs, **l'atomisation du droit à la poursuite d'études par le décret du 21 mai dernier** (durcissant

¹ Chiffres prévisionnels du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

les conditions d'accès) risque d'aggraver, encore plus, le nombre d'étudiant-e-s titulaires d'une licence et sans inscription en master.

Quand notre droit à l'éducation et à l'avenir est bafoué, la riposte c'est SOS Inscription !

Face à cette situation de tension extrêmement forte et d'implosion du système, l'UNEF, l'UNL, le SAF, la FCPE, PLUS ont décidé naturellement de reconduire, comme chaque année depuis plus de 5 ans la campagne SOS Inscription, qui vient en aide aux jeunes dans le moment particulièrement charnière d'entrée dans l'Enseignement supérieur ou de changement de cycle.

La question de la **santé mentale dégradée des jeunes** ayant été un enseignement fondamental de la crise sanitaire que nous sommes en train de traverser, **l'association REVES Jeunes, spécialisée dans la santé et le bien-être des jeunes rejoint cette année SOS Inscription** pour proposer notamment la mise en relation de jeunes avec des professionnel-le-s de la santé mentale (psychologues, sophrologues,...) pour faire face à la période particulièrement stressante de l'affectation dans l'Enseignement supérieur.

Le dispositif d'aide individuelle de SOS Inscription s'adapte aux jeunes en étant présent sous différentes formes :

- **Une ligne téléphonique** : Des volontaires répondent tous les jours **au 08 06 07 90 69** aux questions des jeunes et leurs familles et établissent un suivi lorsque nécessaire
- **Un site internet** : **www.sos-inscription.fr** qui permet aux jeunes de remonter leur situation mais aussi de s'organiser dans le cadre des mobilisations de « sans-facs »
- **Des comptes dédiés sur les réseaux sociaux** : page Facebook, compte Instagram et compte Twitter pour répondre aux messages des jeunes et aux questions les plus courantes, mais aussi poster des informations sur les différentes dates limites des démarches importantes dans l'Enseignement supérieur (demande de bourse ou de logement, etc.)

Dès aujourd'hui, l'ensemble des jeunes passé-e-s par Parcoursup, primo-arrivant-e-s dans l'Enseignement supérieur ou en réorientation, étudiant-e-s de licence candidatant en master, peuvent contacter la plateforme SOS Inscription par le canal de leur choix, pour poser des questions ou obtenir un **accompagnement personnalisé dans leurs démarches vers l'inscription**.

Contact :

Elisabeth ABANDA AYISSI

Attachée de presse de l'UNEF

06.03.55.45.28 / presse@unef.fr